



ENFANCE : ÉDUCATION, SOINS & APPRENTISSAGE

Ouverture en  
septembre 2017

## Unité Externalisée Élémentaire Pont Marchand Orvault

**Directrice de territoire Ime Pôle Nantais**

Brigitte VAUDEL – [b.vaudel@adapei44.asso.fr](mailto:b.vaudel@adapei44.asso.fr)

**Directrice du Dispositif 6-12 ans Ime Pôle Nantais**

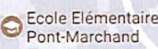
Hélène MAUCHRETIEN – [h.mauchretien@adapei44.asso.fr](mailto:h.mauchretien@adapei44.asso.fr)

**Chef de Service**

Yan LECONTE – [y.leconte@adapei44.asso.fr](mailto:y.leconte@adapei44.asso.fr)



**L'Unité Externalisée Élémentaire**



Ecole Élémentaire  
Pont-Marchand

### Secrétariat

15 avenue Chanzy  
44000 Nantes  
Tel : 02 40 74 34 40  
[U3epontmarchand@adapei44.asso.fr](mailto:U3epontmarchand@adapei44.asso.fr)



Adapei de Loire-Atlantique  
Association Départementale des Amis et Parents  
de Personnes Handicapées Mentales  
13, rue Joseph Caillé - BP 30824  
44008 Nantes Cedex 1  
Tél. 02 40 12 22 90 - Fax : 02 40 12 22 99

Photos et schémas non contractuels – [insérer la date]





## Comment est née l'Unité Externalisée Élémentaire ?

Née de la volonté politique de l'Adapei de Loire-Atlantique et fruit d'un partenariat soutenu avec l'Education Nationale et la Ville d'Orvault, l'Unité d'Enseignement Externalisée Élémentaire (U3E) ouvre en septembre 2017 au sein de l'école Pont-Marchand (quartier Bugallière, ORVAULT).

L'U3E est un **dispositif inclusif** qui permet à un groupe de **8 enfants** en situation de handicap intellectuel âgés de **6 à 12 ans** de vivre au quotidien au sein du lieu de vie « habituel » des enfants de cet âge, à savoir l'école, tout en bénéficiant des modalités d'accompagnement spécialisé répondant à leurs besoins spécifiques.

Intermédiaire entre une classe ordinaire ou un dispositif « inclusion scolaire » (ULIS) et l'IME, à mi-chemin entre l'inclusion individuelle en milieu ordinaire et la prise en charge globale en milieu spécialisé, l'U3E vise à favoriser les capacités d'autonomie, sociales et relationnelles de l'enfant en lui permettant de développer des stratégies d'adaptation et de compensation de son handicap, soutenu et accompagné par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire :

- 2 éducateurs(trices)
- 1 enseignant spécialisé(e)
- 1 médecin généraliste et 1 médecin pédo-psychiatre
- 1 infirmière
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien(ne)
- 1 orthophoniste



L'U3E ne fonctionne pas comme une ULIS école : il n'est pas demandé à l'enfant d'être avant tout « élève ».

Le volet pédagogique de son projet est aussi important (mais pas plus) que les volets éducatif et thérapeutique. **Les temps d'inclusion individuelle au sein d'autres classes ne sont pas recherchés en priorité.**

L'U3E n'est pas une classe « à part » mais un groupe d'enfants parmi d'autres, **complètement intégré dans l'enceinte scolaire et fréquentant les mêmes lieux** (cour de récréation, restaurant scolaire, bibliothèque, salle informatique...), **partageant des projets collectifs** avec tout ou partie des autres enfants de l'école.

L'U3E est une structure médico-sociale avec son entité propre, **rattachée au Dispositif 6-12 ans des IME Pôle nantais**, complémentaire des modalités déjà existantes sur l'agglomération pour l'Adapei.

Pour faire partie de ce dispositif, l'enfant doit :

- avoir une notification MDPH valide, orientant en Institut Médico-Educatif à temps plein ;
- effectuer la démarche d'admission auprès de la Direction du Dispositif 6-12 ans des IME Pôle nantais qui évalue la pertinence d'intégrer l'U3E et le propose à la famille le cas échéant.

## Les aspects pratiques du fonctionnement ?

Ce qui est identique à un IME ordinaire :

- Chaque enfant accueilli bénéficie d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement co-construit par les parents et l'équipe spécialisée, mis à jour au moins une fois par an. Il en résulte :
- La définition d'objectifs visant à développer les compétences émergentes de l'enfant, valorisant les compétences déjà acquises et stimulant les domaines où l'enfant est en difficulté ;
- La mise en place de moyens adaptés permettant la réalisation des objectifs définis.
- Accueil les journées des lundis, mardis, jeudis, vendredis + mercredis matins, au plus proche des horaires de l'école d'accueil ;
- Le transport de l'enfant entre son domicile et l'école Pont-Marchand s'effectue aller et retour au sein d'un taxi collectif mis en place et pris en charge financièrement par l'U3E.

Ce qui diffère d'un IME ordinaire :

- Le calendrier d'ouverture de l'U3E et d'accueil des enfants tout au long de l'année est le même que celui de l'école Pont-Marchand. Cela signifie des périodes de vacances identiques à celles des enfants sans handicap.
- Les frais de restauration (cantine) sont à la charge des familles, facturés par la ville d'Orvault en fonction des présences effectives (inscription administrative par les familles obligatoire chaque année auprès de l'espace famille de la Direction « éducation enfance jeunesse »).

